

14^e

MARCHE POPULAIRE

INTERNATIONALE DE MONTAGNE



DIMANCHE 12 JUIN 2022



7, 11 ou 21 km



ORGANISÉE PAR

LES RIVES DE LA VOLOGNE

GRANGES-AUMONTZEY, VOSGES 88

DÉPART

Collège de Granges-Aumontzey

39 rue du champ de la borde

De 7h à 14h

Conception & Imp. **BATOTEAM** COMMUNICATION : www.w.batoteam.fr

 facebook.com/ivv.france

www.ffsp.fr
courriel : contact@ffsp.fr



Partenaires de la FFSP



Sous l'égide de la Fédération Française des Sports Populaires (FFSP) Membre FFSP n° F1195 - Visa n° 2022-88-110-C
Reconnaissance de mission d'utilité publique par arrêté n°012156 du 02.08.2001. Agrément ministériel du 20.06.2006

Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS AUX PARTICIPANTS

PARCOURS : 3 circuits : 7, 11 ou 21 km soigneusement balisés sans difficultés particulières

DÉPART : **Collège** de Granges-Aumontzey (88)

De 7 à 14 heures - Retour obligatoire pour 18 heures

RÈGLEMENT :

- ☛ La licence de participation remise au départ est à présenter aux contrôles
 - ☛ Ne pas quitter le parcours fléché
 - ☛ **Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés**
- ☛ Il est interdit de faire du feu, de fumer et de jeter des détritiques sur le parcours
 - ☛ En cas de dégradation, la responsabilité des contrevenants sera engagée
 - ☛ Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

COTISATION DE PARTICIPATION : La licence de participation FFSP est délivrée avant le départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3,00 €.

Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Un marcheur ne peut être titulaire que d'une seule licence .

RAVITAILLEMENT : La présentation de la licence de participation donne droit à une collation gratuite au premier contrôle et payante aux autres postes de contrôle ainsi qu'à l'arrivée.

ASSURANCE : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de MAIF.

La manifestation se déroulera quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêté Préfectoral ou Municipal.

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

SECOURISME : Assuré par les Sapeurs-Pompiers de Granges sur Vologne et personnes diplômées.

URGENCES : 112

- RÉCOMPENSES** :
- Coupe pour la personne la plus âgée
 - Diplôme pour les enfants
 - Coupe pour le groupe le plus nombreux de Granges / Vologne
 - Coupe pour le groupe venant du département le plus éloigné

REMISE DES RÉCOMPENSES À PARTIR DE 15H30

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Responsable : Monsieur Christian RUEZ

3 rue de la petite Fosse 88640 GRANGES SUR VOLOGNE Tél : 03. 29. 42. 89. 29

Situation géographique : à 13 km de Gérardmer Altitude : 493 à 922 m.